



# Info Soleil

Bulletin de  
URBIS FOUNDATION TOGO

Mars 2025/ N°0037

## ★ Info Soleil – un Bulletin à votre service

**Info Soleil**, un bulletin bimestriel de URBIS FOUNDATION Togo (UFT) pour vous éclairer sur les activités dans le domaine des énergies renouvelables en général et l'énergie solaire en particulier au Togo et en Afrique. Nous espérons vivement **vos contributions** thématiques ou autres. Ainsi, contactez-nous à l'adresse suivante : [cherif@urbistogo.org](mailto:cherif@urbistogo.org).

ENREGISTREZ-VOUS ICI POUR RECEVOIR LE BULLETIN D'INFORMATION ET D'ANALYSE INFO SOLEIL DE URBIS  
<http://www.urbis-foundation.de/fr/accueil.htm>

## ★ Dix (10) ans après la 1ère journée de l'énergie solaire au Togo.

Dans les années 2010, face à une pauvreté énergétique galopante au Togo se manifestant par des délestages en continu, URBIS FOUNDATION a planifié et exécuté en 2014, la 1ère conférence solaire dénommée : « Journée de l'Énergie Solaire (JES) ». L'objectif principal de cette journée, a visé à contribuer à la réduction de la pauvreté de l'électricité par une énergie hybride. A ce jour, le regard rétrospectif sur la situation globale de l'électricité au Togo, montre une forte croissance grâce au solaire PV.

Pour contribuer à la réduction de la pauvreté énergétique au Togo, l'ONG URBIS FOUNDATION Togo, avait organisé le 27 novembre 2014 à Lomé, la première Journée de l'Énergie Solaire, une opportunité donnée aux experts du domaine des énergies renouvelables, de faire la lumière sur l'électricité solaire PV et ses avantages aux acteurs en charge de l'électricité au Togo. Il avait été question de débattre de l'importance, des avantages et surtout comment l'électricité solaire PV pourrait contribuer significativement à la réduction de la pauvreté énergétique avec les participants.

Dix ans après la JES, la part du solaire PV dans la mixte énergétique est passée de 0% en 2014 à 31,08% en 2024 selon le site de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Énergie (ARSE). Cette augmentation fulgurante du taux du solaire PV, trouve ses justifications non seulement dans la volonté des autorités publiques, mais aussi et surtout dans l'éveil impulsé par la JES, qui avait recommandé expressément la pénétration de l'énergie solaire PV dans la mixte énergétique au Togo. Fidèle à son engagement, et pour donner une suite aux recommandations de la JES, URBIS a multiplié les actions d'installations, de démonstration ; financé le transfert de compétences et des formations solaires au profit des jeunes en général et plus particulièrement à la gent féminine.

Au cours de cette décennie, plusieurs entreprises solaires ont vu le jour, prouvant ainsi que l'électricité solaire prend corps au Togo.

Cette conférence avait connu la participation des acteurs de l'énergie des secteurs public; privé et des acteurs internationaux. Les sujets des communications à la JES, étaient développés par des enseignants chercheurs





# Info Soleil

Bulletin de  
URBIS FOUNDATION TOGO



Participant

du Laboratoire sur l'Energie Solaire (LES) de l'Université de Lomé. Face à l'ampleur des impacts positifs, les enseignants du LES, principaux acteurs de la conférence, nous livrent leurs impressions sur l'impact de la JES dans le secteur de l'électricité au Togo.

Pour le Professeur **Ouro Djobo Sanoussi** : « En 2010, le taux des énergies renouvelables dans le mixte énergétique était de 18% dont 18% hydro et 0% solaire PV. En 2024 le taux est passé à 38% dont 11,3% hydro et 26,7% du solaire PV. L'observation de ces résultats, montre clairement que mis à part la volonté des autorités

publiques, la JES a été un levier important. La création de l'Agence d'Electrification Rurale et des Energies Renouvelables (AT2ER) en 2016 avec pour mission, la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière d'électrification rurale et de la promotion des énergies renouvelables ; est une action conjointe de l'Etat et de la GIZ (partenaire financier) qui fait partie des recommandations de la JES. »

De même le Professeur **Lare Yendoubé** : « La JES organisée par URBIS le 27 novembre 2014 à Lomé a été l'une des premières actions d'éveil de conscience sur la contribution des énergies renouvelables et surtout de l'électricité solaire PV, dans le mixte énergétique. Dix années après la JES, les indicateurs montrent clairement que le solaire PV a eu un impact positif dans la politique de lutte contre la pauvreté énergétique au Togo. Mis à part des installations privées, l'Etat togolais a opté davantage pour le solaire PV dans sa politique de réduction de la pauvreté énergétique. Le foisonnement des installations solaires PV de nos jours au Togo, est la preuve que la JES a eu un impact positif. »

Selon, l'Ingénieur **OURO AGBAKE Hadnan** : « J'ai assisté à la JES en 2014 en qualité d'étudiant en génie électrique et boursier de URBIS. Je parlerai d'abord de l'impact de la JES sur ma personne. J'ai été très fasciné par l'électricité conventionnelle et ses nombreuses applications. Cependant, ma participation à la JES sur les bienfaits de l'électricité solaire PV a eu un véritable déclic en moi. Au cours de cette journée, j'ai découvert à quel point l'électricité solaire PV offre des avantages considérables tant sur le plan environnemental qu'économique. J'ai appris que, contrairement aux sources d'énergie conventionnelles, l'énergie solaire est infinie, renouvelable et n'émet pas de gaz à effet de serre. Cela signifie qu'en adoptant cette technologie, nous contribuons activement à la lutte contre le changement climatique et à la préservation de notre planète. Tout cela, m'a convaincu de me reconverter en électricité solaire PV et de consacrer mes compétences et mon énergie à promouvoir cette technologie. Je suis persuadé que nous avons tous un rôle à jouer dans la transition énergétique et que l'électricité solaire PV est une pièce maîtresse de cette transformation. Je suis actuellement en thèse au CERME à l'université de Lomé. »

## Faire connaître le net metering pour plus d'efficacité énergétique !

Urbis s'efforce désormais à faire reconnaître le net metering par les autorités en charge de l'électricité, car cette initiative pourrait également attirer de nouveaux investisseurs vers les installations photovoltaïques. Le net metering est un système de comptage net qui permet aux abonnés du réseau public disposant d'une installation photovoltaïque (PV) de stocker l'énergie solaire excédentaire dans le réseau public. Ainsi, ils pourront compenser leurs besoins énergétiques nocturnes grâce à l'excédent de leur production stockée pendant la journée dans le réseau public.





# Info Soleil

Bulletin de  
URBIS FOUNDATION TOGO

## ✳ Soutien de URBIS à 20 jeunes femmes, pionnières du solaire PV.

Un important équipement et outils de travail en électricité a été offert à 20 jeunes femmes, apprenantes en solaire PV au sein de la Fondation KYA. Cette action de URBIS FOUNDATION, rentre dans le cadre de son programme de promotion de l'équité et l'égalité de genre et des énergies renouvelables.



Futures pionnières

20 jeunes femmes en formation depuis le 1er mars 2024 sur l'installation et la maintenance des systèmes solaires PV au sein de la Fondation KYA, ont bénéficié de URBIS, des kits d'outils de travail pour leur permettre de réussir au mieux non seulement leur formation mais aussi et surtout de vite s'intégrer dans le sous-secteur des énergies renouvelables.

Sans lésiner sur les moyens en ce qui

concerne la promotion de la gence féminine, URBIS a offert à chacune de ces jeunes femmes, des outils composés entre autres : de Jeux de pinces ; de clés plates ; de tournevis ; de multimètres ; de peines ampérométriques ; de casques, gans et gilets de sécurité ; de marteaux ; de peseuses et de boites à outils métalliques ...

La cérémonie de remise officielle des équipements et outils de travail, s'est déroulée au siège de la Fondation KYA le 19 mars 2024, en présence d'une équipe administrative ; pédagogique et les apprenantes.

Lors de cette cérémonie, Mme Sylvie Shikpé, Directrice Exécutive de la Fondation KYA, n'a pas caché sa joie en ces termes « Le don que nous recevons aujourd'hui, dépasse nos entendements et les mots nous manquent pour exprimer nos remerciements à URBIS. Nous savons de la délégation du conseil d'administration de URBIS, en visite chez Kya en janvier dernier, que URBIS a un fort penchant pour la promotion de la gence féminine et est prête à accompagner toutes actions dans ce sens. Avec cette vision commune, la Fondation Kya peut également espérer d'autre activités avec Urbis Foundation sur le développement de la jeune femme. »

Il faut noter que, de 2021 à 2024, au total, 54 jeunes femmes, apprenantes en installation et maintenances des systèmes solaires PV, issues de différents programmes de formation, ont bénéficié des outils et équipements de travail de URBIS, pour leur autonomisation dans le secteur de l'électricité.

Les actions de URBIS en faveur des femmes en général et des jeunes femmes en particulier, est la preuve du combat de URBIS pour redorer le blason de la femme, qui depuis des décennies est écorchée de situations discriminatoires et socioculturelles lui conférant un statut d'infériorité fragilisant ainsi son autonomisation et surtout sa place au sein des hommes. La vision des Fondations KYA et URBIS, prône l'équité et l'égalité de genre à tout niveau et surtout dans la science et la technologie au sein des communautés humaines.

## ✳ Mis en œuvre d'un projet d'irrigation solaire dans la région centrale du Togo

Sept (07) coopératives agricoles maraichères et le Centre de Promotion des Initiatives Agricoles (CPIA) dans la région centrale du Togo, vont bientôt connaître une valeur ajoutée sur leurs rendements grâce à un projet d'irrigation solaire agricole. C'est un projet élaboré et mis en œuvre par URBIS, avec l'appui technique et financier de la GIZ ProEnergie.



# Info Soleil

Bulletin de  
URBIS FOUNDATION TOGO

Démarré en août 2023, le projet « Extension d'Irrigation Solaire d'une école d'agriculture pour la production Agricole dans la Région Centrale du Togo » d'un coût global de 136,5 millions de F CFA, a été financé à hauteur 80% par la GIZ ProEnergie pour une durée de 13 mois. Il a pour objectif principal, de contribuer au renforcement des capacités et l'accès des producteurs agricoles à l'irrigation solaire en vue d'améliorer leurs rendements et par conséquent leurs conditions de vie, tout en leur donnant accès à une énergie propre.

Le projet va toucher sept (07) coopératives maraichères de la région centrale et la ferme école CPIA de URBIS.

Ces coopératives sont retenues suite à une évaluation basée sur des critères de sélection bien définis, prenant prioritairement en compte le genre ; la légalité, les activités régulières de la coopérative, la disponibilité d'une source d'eau permanente et l'aire d'exploitation agricole à long terme. Chacune des coopératives retenues bénéficiera d'un système de pompage solaire, des châteaux d'eau et des kits d'irrigation solaires. Des formations de renforcement de capacités sur l'installation, l'utilisation et la maintenance des systèmes d'irrigation solaire pour l'agriculture leur seront données.



Représentants des coopératives

Les coopératives ne sont pas les seules à bénéficier de ces formations dans le cadre du projet : le centre de formation CPIA, ses formateurs et ses jeunes stagiaires, ainsi que les enseignants en énergie solaire et les institutions financières de la région en profiteront également. Grâce au projet, certains d'entre eux acquerront des connaissances approfondies sur l'irrigation solaire, d'autres deviendront des formateurs multiplicateurs, et d'autres encore développeront leurs compétences et pourront les appliquer dans leurs travaux agricoles.

La sensibilisation à l'endroit des institutions financière a pour but de motiver ces institutions à pouvoir accorder des prêts bancaires aux maraichers pour des fins d'agrandissement de leurs surfaces d'exploitation et d'installation de systèmes d'irrigation.

Mme Tchabi Taofidatou, coordinatrice du projet donne son impression en ces termes : « Ce projet est à point nommé pour solutionner la principale difficulté qui bloque l'essor du maraichage dans la région centrale du Togo. La carence en eau a été identifiée comme étant une grande difficulté des maraichers. Pour contribuer, un tant soit peu à la résolution de ce problème, Urbis Foundation a soumis un projet dans ce sens à GIZ ProEnergie qui l'a approuvé avec beaucoup d'intéressement. Ainsi, d'ici quelques mois le projet d'irrigation solaire agricole sera une réalité dans la région centrale. Nous pensons aussi que, suite à un impact très positif, le projet va inspirer d'autres exploiters agricoles dans d'autres régions du Togo.»

Cette promotion de l'irrigation solaire agricole, initiée par GIZ et URBIS vise un impact, d'autosuffisance alimentaire et surtout d'augmentation de revenus des agriculteurs. Elle s'inscrit dans le vaste programme de développement agricole du gouvernement togolais lancé depuis plus de cinq ans.